

M. Lang: J'essayerai certainement de faire tout mon possible pour éviter d'enflammer les esprits à propos de cette question. Tous les députés devraient se rendre à l'évidence et se rendre compte que la rivalité qui déchire le pays au sujet de réalités canadiennes fondamentales comme le bilinguisme est due aux nombreux malentendus qui ont été répandus à propos des mesures que nous prenons et à une certaine aversion pour des politiques et des principes fondamentaux. Tous les députés, y compris j'espère ceux de l'opposition, auront à cœur d'appuyer la politique de bilinguisme et de dire à tout le pays que, comme nous l'avons déclaré, il a toujours été question de n'instaurer le bilinguisme dans le contrôle du trafic aérien que si cela pouvait se faire en toute sécurité. Cela étant acquis, nous trouvons que les Canadiens francophones, et surtout les Québécois, ont certains droits importants et je demande aux députés d'en face de ne pas l'oublier.

[Français]

M. Clark: Je voudrais que le ministre comprenne bien que la question du bilinguisme n'est pas en cause au sein du parti progressiste conservateur.

[Traduction]

Je demande, monsieur l'Orateur, si le ministre ne reconnaîtra pas que le genre d'annonce qu'il a fait publier ce matin, outre le ton de certaines remarques déplorables qu'a faites le premier ministre dans son discours sur la question, a contribué à envenimer cette situation. N'est-il pas d'accord là-dessus? Je m'adresse ainsi à lui, car je sais qu'il a à cœur de résoudre cette question et d'éviter que ne s'aggravent les questions relatives au bilinguisme. Le bilinguisme n'est pas en cause. Accepterait-il la requête de ce côté-ci de la Chambre de ne rien faire qui puisse sembler provocant aux pilotes et aux contrôleurs et pourrait-il éviter à l'avenir toute mesure ou toute publicité de ce genre?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si le chef de l'opposition a noté une autre annonce parue dans le même journal. C'est un exemple d'un autre problème essentiel qui existe au Canada. Je vois que le chef de l'opposition hoche la tête. J'aimerais maintenant lui demander s'il...

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Ce n'est pas à vous de poser les questions; contentez-vous de répondre.

M. Lang: ... en réponse à sa question...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a une forte propension naturelle à s'engager dans un débat sur cette question. Je propose qu'on s'en tienne aux questions. Les questions devraient donc venir du côté de l'opposition et non du côté ministériel.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je vous assure que c'était plutôt une manière de parler et que je ne m'attendais pas à ce que le chef de l'opposition y réponde ici.

Je voulais dire ceci: je serais heureux que le chef de l'opposition m'indique si les affirmations contenues dans cette annonce publicitaire sont erronées, fausses ou si elles sont un simple et indispensable énoncé des faits. Je lui signale que, pour faire comprendre la question à la population et gagner son appui aux politiques de bilinguisme, il

Questions orales

est important de lui faire connaître les faits. Si l'on s'oppose aux mesures que nous prenons parce qu'on ignore qu'une commission a été nommée, que la sécurité est notre première préoccupation, que nous ne ferons rien qui la mette en péril, que seule une petite partie du contrôle aérien se fait actuellement dans les deux langues dans 5 aéroports, bientôt dans 7, et seulement pour les vols à vue, si l'on s'y oppose parce qu'on croit qu'il est dangereux de survoler Winnipeg parce que le contrôle de la circulation aérienne y est assuré dans les deux langues, et si cette crainte a été répandue accidentellement dans certains cas, mais intentionnellement dans d'autres, il faut que nous fassions connaître les faits. Je serais heureux que le chef de l'opposition m'indique quelles affirmations sont fausses ou devraient être supprimées.

● (1120)

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ces annonces ont le grand tort d'aggraver l'hostilité entre le gouvernement et les pilotes et contrôleurs qui voient dans le gouvernement un adversaire de leur cause. Tout ce que je demande au gouvernement du Canada c'est de ne pas s'entêter à défendre son point de vue mais de se laisser au contraire inspirer par une ferme résolution de résoudre le problème. Pour obtenir un climat propice, le ministre voudra-t-il bien renoncer à publier des annonces semblables et à convaincre ses collègues d'éviter ces sortes de déclarations, car il n'ignore sûrement pas qu'elles ne font qu'envenimer les relations entre les deux parties qu'il faut réconcilier.

Des voix: Bravo!

M. Lang: Monsieur l'Orateur, à lire cette annonce, je crois que quiconque est au fait de ce que pensent les Canadiens comprendra à quel point on se méprend et comme ce malentendu dresse l'opinion contre les mesures que prend le gouvernement, bien que sa politique, si elle était bien exposée, aurait un appui total des députés modérés de l'opposition, notamment du chef de l'opposition. Ce qui importe maintenant, c'est que le chef de l'opposition affirme, comme il l'a fait hier soir, qu'il est en fait d'accord avec notre politique, car nous nous sommes préoccupés avant tout de la sécurité et avons demandé aux pilotes et aux contrôleurs de se remettre au travail. Nous ne prendrons aucune nouvelle mesure avant que la commission n'ait terminé son étude et que la sécurité ne soit assurée. Si le chef de l'opposition nous donnait son appui, la circulation aérienne serait plus vite rétablie.

Des voix: Bravo!

LE MANDAT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME DANS LE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN— DEMANDE D'INCLUSION DE LA QUESTION DES COÛTS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, dans ses deux dernières réponses, le ministre a fait appel, d'une part, à la compréhension et, d'autre part, il a souligné la nécessité, qui a été démontrée, d'avoir plus de renseignements. Je lui rappelle que les tenants du principe du bilinguisme ont besoin de savoir d'avance quels sont les coûts réels. Lorsqu'on les ignore, c'est tout le principe qui s'en trouve affaibli.